

28.01.2025 – 08:00 Uhr

Toujours plus de Suisses malades et blessés à l'étranger



Vernier/Ostermundigen (ots) -

Le TCS enregistre une hausse, en 2024, des personnes malades ou accidentées à l'étranger. Les cas nécessitant un rapatriement sanitaire ont aussi connu une augmentation de 24% depuis 2022. La majorité des cas recensés concernent l'Italie, la France et l'Espagne, mais de nombreux autres cas ont également eu lieu depuis la Thaïlande et les Etats-Unis. Le TCS rappelle qu'avant tout voyage, il est nécessaire de prendre quelques dispositions importantes pour éviter toute mauvaise surprise.

Depuis la levée des restrictions sanitaires en 2022, les voyages ont connu un fort regain de popularité. Cette augmentation des déplacements n'est pas sans impact sur le nombre de maladies et d'accidents recensés à l'étranger. En 2024, le TCS a enregistré 4 967 cas de maladies et 2 267 accidents personnels à l'étranger, soit un total de 7 234 incidents. Une moyenne de près de 20 cas par jour. Ce chiffre marque une hausse de 8 % par rapport à 2022 et de 11 % par rapport à 2023.

Les rapatriements aussi en hausse

Parmi ces incidents, certains ont nécessité des interventions plus complexes, comme des rapatriements sanitaires. Ces derniers s'effectuent avec les ambulances du TCS pour les courtes distances, par vol de ligne ou par avion médicalisé avec des médecins et des infirmières et infirmiers du TCS pour les cas les plus graves. En 2024, le TCS a réalisé 1 323 rapatriements sanitaires, soit plus de trois par jour, ce qui constitue une augmentation de 24 % par rapport à 2022 et à la levée des mesures sanitaires. Les principales causes ayant conduit à ces rapatriements incluent des fractures et d'autres blessures graves, ainsi que des cas de maladies lourdes.

Aux quatre coins du monde

La majorité des rapatriements a été effectuée depuis des pays européens, avec l'Italie (185 cas), la France (155 cas) et l'Espagne (120 cas) en tête de liste. Cependant, certaines interventions ont nécessité des déplacements bien plus lointains : 66 rapatriements ont été réalisés depuis la Thaïlande et 40 depuis les États-Unis. Ces opérations complexes impliquent une logistique importante et des équipes qualifiées pour assurer le retour en Suisse des patients en toute sécurité. Une fois une alerte transmise à la centrale d'urgence, les données médicales du patient sont obtenues et analysées par un médecin TCS qui évalue alors la situation et décide du besoin de

rapatriement. Selon la distance, une ambulance du TCS ou d'un partenaire est mobilisée. Pour les cas les plus graves, un avion sanitaire, en collaboration avec des partenaires tels que la REGA, est sollicité.

Minimiser les risques

Afin de minimiser les risques pendant un voyage, le TCS recommande de prendre certaines précautions. D'abord, il est essentiel de suivre les avis de son médecin et, en cas de contre-indication médicale, de renoncer au voyage. Sur place, les activités pratiquées doivent être choisies avec prudence : les activités à risque ou extrêmes augmentent considérablement les accidents. La sous-évaluation des risques sanitaires dans certaines régions du globe, ainsi que l'absence de vaccins nécessaires pour les voyages dans plusieurs pays, sont également une source de risque supplémentaire. Enfin, en cas de location de deux-roues, comme un scooter, il convient de porter un équipement adapté et de respecter strictement les règles de circulation pour éviter toute chute aux conséquences parfois dramatiques. Pour parer à toutes ces éventualités, conclure une assurance voyage est fortement recommandé.

Contact:

Jordan Girod, porte-parole du TCS
Tél. 058 827 27 26 | 076 367 25 33 | jordan.girod@tcs.ch
www.presse-tcs.ch, www.flickr.com

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100928252> abgerufen werden.